

# la tribune

75e ANNÉE — No 28 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, VENDREDI 23 MARS 1984 —

(SAMEDI 80¢) 40¢  
Livraison à domicile  
\$2.35 par semaine

**Pour expliquer les taux d'intérêt élevés**

## Bouey pointe du doigt les travailleurs

• Injuste et faux — les syndicats

- Taux d'escompte: 10.76%
- Taux d'intérêt: 11.5%

B 5

**OTTAWA (PC) — Les travailleurs sont partiellement responsables des taux d'intérêt élevés au pays, parce qu'ils obtiennent des majorations de salaire plus élevées que celles qui sont accordées aux travailleurs aux Etats-Unis.**

C'est ce qu'a affirmé, jeudi, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey. Celui-ci, qui touche un salaire supérieur à 100.000 \$, soit 20 pour cent de plus que son homologue américain, M. Paul Volcker, président de la Federal Reserve Board (FED), a dit que les travailleurs canadiens doivent maintenir leurs exigences salariales en-deça de celles des syndicats américains.

Le gouverneur de la Banque du Canada a écarté la suggestion formulée par le critique financier du Nouveau Parti démocratique, M. Nelson Riis, qui avait proposé que le dollar canadien tombe à 75 cents E.-U.

A son avis, cela aurait pour effet de provoquer une montée inflationniste et une progression des taux d'intérêt.

M. Bouey a catégoriquement nié que la nouvelle hausse des taux d'intérêt signifie que sa propre politique monétaire a échoué.

La situation actuelle n'est "qu'un peu de mauvaises nouvelles" parmi beaucoup de bonnes nouvelles, a-t-il soutenu. A son avis, le pessimisme dont on fait preuve au sujet des taux d'intérêt est tout simplement prématuré.

Les améliorations ne suivent jamais une ligne droite. Il y a constamment des hauts et des bas, a-t-il enchaîné.

Le gouverneur de la Banque du Canada a dit qu'il ne partageait aucunement le pessimisme de M. Riis et d'autres parlementaires au sujet de l'avenir des taux d'intérêt en particulier et de l'économie en général, mais il a clairement indiqué qu'il n'a aucun contrôle sur ce qui se produit à l'extérieur du pays.

"Je n'assumerai pas la responsabilité pour ce qui se produit dans le reste du monde", a tranché M. Bouey.

Selon lui, les Etats-Unis seraient en mesure d'abaisser leurs taux d'intérêt si seulement ils réduisaient leur déficit. Par ricochet, cela permettrait au Canada de réduire ses propres taux d'intérêt.



Gerald Bouey

Si les augmentations de salaires n'étaient pas plus élevées qu'aux E.-U., cela contribuerait à réduire les taux d'intérêt et à freiner l'inflation, a soutenu M. Bouey, à l'issue de sa comparution devant le comité des finances de la Chambre des Communes.

Les augmentations de salaire ont beaucoup fléchi au Canada, mais elles sont encore supérieures à ce qu'elles sont aux Etats-Unis.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)  
Antonio Pinard en compagnie de Jack Léveillé, 74 ans, un ami d'enfance avec qui il a fréquenté l'école Larocque... et partagé le quartier ouest.

**Antonio Pinard: 30 ans au conseil... 30 ans de services**

A 4, B 2



Un Boeing 737 de Pacific Western Airlines a pris feu hier matin à l'aéroport de Calgary au début du décollage. L'in-

cident a entraîné des blessures légères seulement à des passagers.

## Boeing en feu: les passagers s'en tirent

C 8

Tentative pour désamorcer la controverse linguistique

## Turner fait la distinction entre droits et services

par Denis Lessard

**OTTAWA (PC) — C'est au gouvernement fédéral qu'il revient de veiller au respect des droits fondamentaux des minorités linguistiques au Canada, mais la question des services bilingues demeure du ressort des provinces et Ottawa ne peut qu'y exercer un "leadership moral".**

Telle est la position adoptée par le candidat au leadership libéral John Turner qui, dans une brève déclaration écrite, a tenté hier de désamorcer la controverse qu'il avait lui-même soulevée la semaine dernière sur la question des droits des Franco-Manitobains.

Faisant une nette distinction entre droits constitutionnels et services, M. Turner a rappelé hier que le projet du gouvernement manitobain voulait donner davantage de services en français que ceux qui étaient garantis par la loi du Manitoba de 1870.

Devant les inquiétudes d'environ 25 de ses supporters chez les députés du Québec réunis mercredi après-midi dans le bureau du minist-

re du Travail André Ouellet au Parlement, M. Turner, au cours d'une conférence téléphonique, avait fourni l'assurance qu'une mise au point serait faite.

Au Parlement, la plupart des supporters avoués de M. Turner se sont dit pleinement satisfaits des précisions apportées. Ses rivaux Jean Chrétien et John Roberts ont admis que ces éclaircissements étaient plus près de la tradition du parti sur la politique du bilinguisme. Lloyd Axworthy, ministre des Transports et représentant du Manitoba, a salué la mise au point comme un geste "utile et bienvenu".

Rappelant les "interprétations diverses" données à ses propos, M.

Turner a réitéré hier son engagement "toujours clair et constant" envers la politique canadienne des langues officielles. S'il devient chef du parti, M. Turner a promis de promouvoir les droits des minorités et de "s'efforcer à les faire accepter et de les faire reconnaître dans toute la mesure du possible par l'ensemble de la population canadienne".

Vendredi dernier, en conférence de presse, M. Turner avait indiqué qu'il souhaitait que le litige sur les droits des francophones du Manitoba se règle au niveau provincial, laissant clairement entendre qu'il ne favorisait pas un recours aux tribunaux pour trancher la question.

Précisant sa position, M. Turner

rappelle que c'est "en dernier ressort" que les tribunaux peuvent interpréter les obligations des gouvernements sur les questions de droits fondamentaux. "Je ne fermais pas la porte à une telle initiative de dernier ressort", a-t-il précisé jeudi, rappelant toutefois que si, après une décision de la cour, les ajustements nécessaires "n'ont pas l'appui de la population", les "jugements risquent de rester lettre morte".

Quant aux résolutions adoptées à deux reprises au Parlement pour appuyer les droits des Franco-Manitobains, M. Turner n'en supporte plus seulement "l'esprit" mais bien "l'initiative" elle-même, a-t-il indiqué.

• La course au leadership du Parti libéral

B 1

bonne journée !



la tribune

Cegep: injonction accordée

A 3

Patinage artistique: un couple canadien rafle le titre mondial

D 1

TEMPERATURE  
NUAGEUX: -1 — 1°C.  
DEMAIN: BEAU

C-4

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....A-7
- DECES.....C-7
- DE TOUT DE TOUS.....C-4
- FINANCE.....B-4
- PETITES ANNONCES.....C-2
- ROMAN.....C-6
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '84.....C-1



Si l'été vous intéresse... venez nous rencontrer AUJOURD'HUI, SAMEDI et DIMANCHE

**AU SALON PLEIN AIR, CAMPING, CHASSE et PECHE**

au CENTRE-EXPO "CERAS" de la rue Parc, Sherbrooke

HEURES D'OUVERTURE:  
aujourd'hui de 13h. à 22h.  
samedi de 10h. à 22h.  
dimanche de 10h. à 18h.

La cheminée de l'Université

# Plaintes à cause de nuages de suie

*d'une ligne à la page*  
 PUBLICITE  PUBLI REPORTAGE  CONCOURS  
 PUBLI PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

**BINGO rapido-75**

la tribune

**2,375\$ A GAGNER**  
**5 MARATHONS CONSÉCUTIFS**  
 Les gagnants doivent appeler à 563-1818

**3e MARATHON - CARTE BLEUE**  
**MONTANT A GAGNER 475\$**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 MERCREDI, le 21 mars 1984:  
 O-64

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 JEUDI, le 22 mars 1984:  
 I-17

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 VENDREDI, le 23 mars 1984:  
 B-7

SHERBROOKE (jpb) — En l'espace d'un mois, au moins deux piétons se sont plaints au service de sécurité de l'Université de Sherbrooke d'avoir été arrosés par un nuage de suie qui s'est dégagé de la cheminée de la centrale thermique tandis que des émanations forçaient des propriétaires d'automobile à faire appliquer une nouvelle couche de peinture sur leur véhicule abîmé.

Deux employés de la faculté des Sciences appliquées, MM. André Roussel et Bertrand Liée, se rendaient au travail vendredi dernier, lorsqu'ils ont vu apparaître un nuage de suie qui venait d'émaner de la cheminée de la centrale thermique pour s'abattre sur eux et salir leur linge, à proximité de la faculté des Arts.

«Les flocons étaient aussi gros que de la neige. Il y en a une bonne partie qui s'est répandue près de nous. En nous secouant, il en est tombé un peu mais notre linge a été taché et j'ai dû l'envoyer chez le nettoyeur. J'ai fait rapport au service de sécurité», a indiqué M. Roussel, qui fera parvenir la facture de nettoyage aux autorités de l'Université.

### Automobiles endommagées

Lorsqu'elles étaient stationnées près de la centrale thermique, les véhicules d'au moins deux employés du service de l'équipement à la division du bâtiment de l'Université ont subi les affres de la suie.

M. Claude Gaumont avait fait repeindre sa voiture après qu'elle ait été endommagée par la suie le mois dernier. La facture: 714 \$ qui ont été presque défrayés en totalité par sa compagnie d'assurances. «Mais il a fallu que je paie 50 \$ de déductible en plus de me louer une auto durant trois jours pendant que ma voiture était au garage.»

Mais M. Gaumont n'était pas au bout de ses peines. «Encore aujourd'hui (hier), de

la suie est tombée sur ma peinture fraîche. Je l'ai lavée mais je n'ai pu faire disparaître une tache de la grosseur d'un 10 cents», d'ajouter M. Gaumont qui commence à en avoir ras le bol. «On paye déjà assez cher de stationnement sans être ennuyé par la suie en plus.»

Ce n'est pas la première fois qu'une telle mésaventure arrive à M. Gaumont. «Il y a trois ans, mon camion s'était fait poivré et j'avais dû le faire repeindre.»

Pour sa part, M. Guy Breton, une autre victime, prétend que des émanations se produisent souvent, mais que la plupart ne pas dommageables, étant donné la volatilité des particules. «Habituellement, c'est sec et ça ne colle pas à la peinture de l'auto. Mais quand c'est humide, la suie forme un genre d'acide et brûle la peinture», a mentionné M. Breton, qui a envoyé son véhicule chez le garagiste pour renouveler sa couche de peinture.

Il est d'avis qu'il ne sert à rien de changer

son automobile de stationnement. «Qu'on le n'a pas d'importance, la direction du vent».

**King wellington**  
 REDIGER EN COLLABORATION

Si jamais les Yves Cabana et Réal Tétreault se lancent en affaires, ils devront s'adjoindre un comptable de premier ordre pour éviter que les dépenses ne soient supérieures aux revenus...

Lorsque Maurice Houle a assisté à la projection d'un film sur l'aviation qu'il a particulièrement apprécié, il sort ses ailes d'aviateur, les épingle sur son plastron et rêve de balades aériennes... récemment, il a vu un film sur les culturistes et a sorti de la penderie un exerciceur... mais il n'a pas voulu dire combien l'appareil de gymnastique avait de ressorts...

Comme il se devait, c'est **Sirice Huard** qui a attrapé la première truite à l'ouverture du salon du camping, de la chasse et de la pêche dont il est le président d'honneur...

**Dawson Beaulieu** ne se ventera pas de ses succès à la pêche pendant un petit bout de temps... en moins de cinq minutes, il est parvenu à casser deux lignes et

à planter un hameçon dans un filin...

**Robert "Bob" Guillemette** aurait réussi, après maints efforts, à se dénicher une chambre pour se reposer après son travail... le portique d'une brasserie.

**Pat Patrigan** serait sur le point d'annoncer sa candidature au poste de chef du parti libéral du Canada; selon les derniers sondages, il serait très, très loin derrière les favoris.

Sans le dire à **Lucie Leblanc** et **Gilles Dansereau**, **Francine Côté** a célébré l'arrivée du printemps à sa façon en montant le cheval "Shadow" pour ensuite rouler en sa compagnie dans la boue...

**Hercule Bolduc** a eu la surprise de sa vie lors de son dernier voyage en Floride alors que deux serveuses d'un restaurant où il était attablé en compagnie d'amis lui ont souhaité bonne fête à leur façon...

## La fondation Mgr Jean-Marie Fortier Inc.

### Campagne annuelle de souscription

Votre Eglise a besoin de votre appui financier pour maintenir ses oeuvres pastorales



Sherbrooke, le 10 mars 1984.

Savez-vous que le diocèse de Sherbrooke, le vôtre et le mien, possède un Office de la Famille, dynamique... efficace?  
 Savez-vous que plus de sept cents laïcs, hommes et femmes, ont approfondi leur foi grâce à des sessions offertes avec le concours de l'Office de l'éducation de la foi?  
 Savez-vous que l'Office des vocations a réalisé une profonde percée dans tout le diocèse?  
 Savez-vous que l'Office de la pastorale sociale nous sensibilise à la détresse des assistés sociaux, des chômeurs?  
 Si nous n'avons pas les ressources financières suffisantes, il faudra supprimer de ces services. Allons-nous couper les ailes à des oeuvres en plein vol? Laisserons-nous des couples en difficultés et peu fortunés sans conseillers qui les écoutent? Enlèverons-nous le pain de l'enseignement religieux à des adultes, affamés de connaître? Devrons-nous fermer des offices?... et lesquels?

Votre bon coeur a la réponse à ces questions qui harcèlent votre évêque. Je tends la main pour le diocèse, en fin de compte pour vous. Donner à la Fondation Mgr Jean-Marie Fortier, c'est secourir notre diocèse.  
 La Fondation Mgr Jean-Marie Fortier est un organisme à but non lucratif. Les intérêts du capital accumulé financent en partie des oeuvres pastorales et sociales. La Fondation Mgr Fortier?... une initiative née, au coeur des laïcs, pour soutenir leur Eglise.

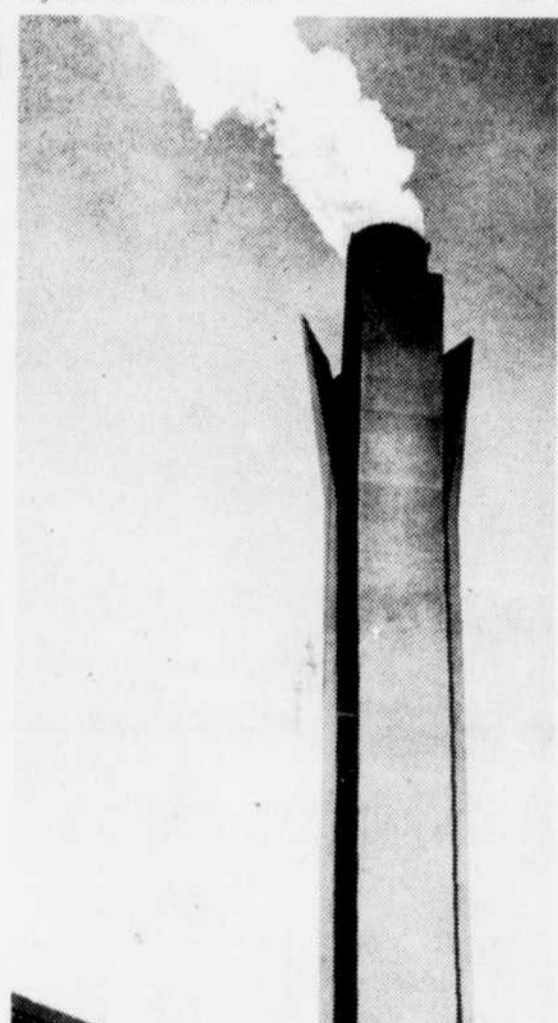
La Fondation accepte toute contribution sous forme de:  
 • dons en argent  
 • chèques postdatés  
 • prêts sans intérêts  
 • legs testamentaires  
 • assurance-vie, etc.

Le capital souscrit à la Fondation n'est jamais dépensé  
 A perpétuité, votre offrande donnera ses fruits annuellement, grâce aux intérêts sur les placements qui sont versés aux oeuvres pastorales de votre Eglise.

- Les bénéficiaires de la Fondation sont:
- l'office de la Famille
  - l'office d'Education de la Foi
  - l'office des Vocations
  - l'office de la Pastorale sociale
  - l'office pour l'Unité des Chrétiens (œcuménisme)
  - l'office de la Pastorale missionnaire
  - l'office de la Pastorale d'Ensemble

En donnant à la Fondation Mgr Jean-Marie Fortier vous soutenez votre Eglise.

La Fondation Mgr Jean-Marie Fortier Inc.  
 130, rue Cathédrale  
 Sherbrooke, Qué. J1H 5K1  
 Des reçus aux fins d'impôts seront expédiés pour les dons de 5,00 \$ et plus.



## Une erreur humaine

— l'Université

SHERBROOKE (jpb) — Ni la cheminée ni la chaudière de la centrale thermique de l'Université de Sherbrooke n'est défectueuse et le nuage de suie qui s'en est dégagé il y a quelques jours est un cas d'exception, a indiqué hier M. Gaston Dalpé, responsable de la division des bâtiments et terrains.

M. Dalpé a expliqué que cette situation ne s'était jamais produite auparavant et que ce nuage de suie avait tout simplement été le résultat d'une erreur humaine. «Un opérateur n'a pas mélangé

assez d'air avec le mazout, ce qui a provoqué la formation du nuage. Mais ça n'a duré tout au plus qu'une minute et demie ou deux minutes... et je ne me rappelle pas d'avoir vu ça dans le passé», a-t-il assuré.

D'après M. Dalpé, il est impossible d'éviter que des émanations tombent au sol. «La cheminée émet toujours des émanations et c'est normal. Quand le temps est lourd ou qu'il pleut, la suie tombe alors plus près de la centrale thermique. On n'y peut rien.»

### "LES 75 NOMS" (1) GAGNANT DE 575 \$



M. Jocelyn Goulet, domicilié au 180 - 13e Avenue nord à Sherbrooke, est le gagnant de 575 \$ dans le cadre de notre concours "LES 75 NOMS". M. Lionel Dalpé, adjoint au président de La Tribune, lui remet son chèque. M. Goulet est à l'emploi, depuis 6 ans, de Garlock du Canada Ltée, situé dans le parc industriel à Sherbrooke.

Un diplôme collégial, c'est 90 crédits et 9 grèves. Ou l'inverse.

**Isolation**

Clément Fortier & Associés

Isolation Plâtre et stucco Système de plafonds acoustiques et de murs secs Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton Sherbrooke, Qué. J1K 2B2 (819) 563-8333

**DU 22 AU 25 MARS ÉDIFICE CERAS**  
 (à l'arrière du Palais des Sports)

**SALON PLEIN-AIR - CAMPING CHASSE ET PECHE**

Judi, 22 mars: 18h à 22h Samedi, 24 mars: 10h à 22h  
 Vendredi, 23 mars: 13h à 22h Dimanche, 25 mars: 10h à 18h

**la tribune**

Sur présentation de ce coupon, les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte auront droit à une **RÉDUCTION DE 50¢** sur le prix du billet d'entrée

BON POUR UNE FOIS SEULEMENT!

**la tribune**

Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ  
 Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT  
 Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT  
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ  
 Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
 Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

**La Quotidienne** 164-4626

# Occupation du Cegep: injonction accordée

**SHERBROOKE** — Une injonction enjoignant les étudiants du Cegep de Sherbrooke de mettre fin à l'occupation a été accordée vers 21h30 hier soir et signifiée aux étudiants peu après.

Le Collège reconnaît aux étudiants le droit de défendre leur cause, de prendre les moyens légaux et socialement acceptables pour le faire, mais nous ne pouvons abandonner des actifs de 30 millions \$ durant de longues périodes aux mains d'une centaine d'étudiants, sans aucun représentant du collège," a expliqué, hier soir, M. René Aubry, directeur général du Cegep.

"Ce n'est pas qu'il y ait eu des dommages, loin de là. Mais, barricadés, les officiers du collège exclus... on ne peut attendre qu'un incident malheureux arrive".

Selon M. Aubry, le Collège de Sherbrooke entend respecter la grève des étudiants au même titre qu'une grève légale de travailleurs comme il l'a fait dans le passé.

"Mais le choix d'un moyen ne repose pas uniquement sur la décision ou le mandat confié par une assemblée générale".

"Sans doute la sommation du Collège de Sherbrooke nous demandant de quitter les bâtisses et les terrains du Collège vient-elle du fait que notre occupation dérange le fonctionnement administratif du Collège, mais c'est une assemblée générale de plus de 2.800 élèves qui nous a donné très majoritairement le mandat d'occupation et nous devons rester dans le Collège pour respecter ce mandat".

C'est la position que rendait publique hier après-midi le porte-parole de l'Association des étudiants et étudiants du Collège de Sherbrooke, M. Hervé Turck, par suite de la réception d'une lettre signée par le directeur général par intérim du Collège, M. René Aubry.

Cette lettre se lisait comme suit: "Le Collège de Sherbrooke somme l'Association des étudiants et étu-

diantes du Collège de Sherbrooke et ses membres de quitter les bâtisses et les terrains du Collège sur réception du présent document et de mettre fin à l'occupation actuelle du Collège".

"Nous trouvons déplorable que le Collège agisse de la sorte, dit M. Turck. Le directeur général dit qu'il respecte la grève des étudiants, mais qu'il n'accepte pas l'occupation: il y a une contradiction dans ses propos puisque, s'il respecte le vote de l'assemblée générale, il doit respecter aussi le moyen qu'elle a choisi pour sa réalisation".

"Nous avons rencontré le directeur des services pédagogiques, M. Guy Boutin, et le directeur des services aux étudiants, M. Jean-Guy Guertin, ce matin, poursuit M. Turck, et nous avons demandé au Collège s'il pouvait laisser fonctionner le fonds de dépannage et la distribution des prêts et bourses, mais nous n'avons pas eu de réponse".

Le porte-parole de l'Association note que le but de l'occupation actuelle n'est pas de manifester un quelconque mécontentement à l'endroit du Collège, mais d'exercer des pressions pour que le ministre de l'Éducation accepte de rencontrer les représentants des étudiants pour négocier des ententes au sujet du Règlement des études collégiales et du système des prêts et bourses.

Advenant une intervention policière, les étudiants disaient qu'ils ne résisteraient pas. Ils étaient de 150 à 200 hier selon les périodes de la journée et, à 16 heures, certains quittaient pour aller chercher ce qu'il fallait pour passer la nuit au Collège.



Les étudiants contrôlaient les entrées. (Photo La Tribune par Claude Poulin)

## Le congrès perturbé?

**SHERBROOKE (GF)** — Parti pour être une activité somme toute très "conservatrice", si l'on peut dire, dans le sens qu'il devait s'agir d'un congrès comme les autres, le congrès régional du Parti québécois Estrie s'annonce maintenant très mouvementé.

Le premier accroc est survenu lorsque les étudiants du Cegep de Sherbrooke ont massivement voté pour la grève, mercredi. Le congrès devait se dérouler à cet endroit, en fin de semaine.

Comme le déclare M. Roger Le Clerc du Comité d'organisation, il n'était absolument pas question de franchir les lignes de piquetage des étudiants.

Aussi, à la dernière minute, les organisateurs ont réussi à louer une salle à l'hôtel Wellington et multiplient maintenant les efforts en vue d'avertir les 200 congressistes de ce changement.

Néanmoins, le congrès se passera à l'ombre de ce conflit. La

Sûreté du Québec aurait avisé le Parti Québécois Estrie que les étudiants se promettent bien de profiter de la tenue de cette activité pour faire avancer leur cause. Selon M. Le Clerc, la SQ mettra sur pied un dispositif pour assurer la sécurité des têtes d'affiches et des congressistes. Par têtes d'affiche, il faut inclure M. Robert Dean, M. Reynald Fréchette, M. Réal Rancourt et Mme Carmen Juneau qui prendront tous part à ce congrès.

La présence de M. Dean, le ministre du Revenu, est également source de certaines inquiétudes, dit-on au PQ-Estrie où on craint également une manifestation des employés à pourboire ou des restaurateurs. Toutefois, interrogée à ce sujet, une porte-parole de l'ADEPE a déclaré n'être même pas au courant de la venue de M. Dean à Sherbrooke.

Le congrès se déroulera à compter de 8h30, samedi matin.

## Le Concours "LES 75 NOMS" la tribune 7,575\$ A GAGNER

Michel Fortier, 7-997, rue Champlain, Valcourt; Claude Huot, 461, rue Rousseau, Thetford Mines; Mme Marie-Reine Leroux, 144, rue Victoria, Victoriaville; Mario Champagne, 506, rue Mélançon, Drummondville; C. Genesio, 2-156, rue Alexandre, Sherbrooke; Roger Pomeroy, R.R. 1, Ascot Corner; Claude Talbot, 514 Chemin St-Roch nord, Rock Forest; Bernard Simon, 302-1470, rue Desgagné, Sherbrooke; André Laliberté, 3-1023, rue Worthington, Sherbrooke; Cadrin-Beaulieu, Janine, Lac Montjoie, St-Denis de Brompton; G. Comeau, 151, rue Brochu, Fleurimont; Denis Lalonde, 1-671, rue Triest, Sherbrooke; G.C. Renaud, 605, rue Bouchette, Sherbrooke; Guy Metcalfe, 3-1351, rue Lalemont, Sherbrooke; C. Madore, 63, rue Lasapinière, Coaticook; Pierre Pinard, 905, rue St-Jean, Wotton; Alphonse Laroche, 273 — 2e avenue, Asbestos; Pierre Filion, R.R. 3, Coaticook; Bob Coley, 2-1255, rue Dominion, Sherbrooke; Lionel Brière, 166 sud, rue Angus, East Angus; Rossaire Côté, 12e Rang, South Durham; C. Gagné, 406-1825 sud, rue Belvédère, Sherbrooke; P. Eugène Hallé, 915, rue Longsault, Sherbrooke; V. Guillemette, 530 Rang 4, Canton de Brompton; Mme Alice Rodrigue, 882 nord, Boul. St-François, Sherbrooke; Mlle Yvette St-Pierre, 1140, rue Sherbrooke, Magog; C. Ménard, 4-154, rue Victoria, Sherbrooke; R. L. Espérance, 508, rue Albanel, Sherbrooke; Nelson Guillotte, 174, rue Dumont, Deauville; Guy Marois, Rang 13, St-Denis de Brompton; Gérard Champagne, 118 Bonnevillie, Grantham-Ouest; D. Garand, R.R. 1, St-François Xavier de Brompton; Arthur Vincolette, 393, rue Comeau, Omerville; Alphonse St-Laurent, Milan, Hector Morency, R.R. 1, Asbestos; Jérôme Mayrand, 18, rue St-Joseph, Tingwick; Wilfrid Vincent, 12, rue Court, Coaticook; Armand Bergeron, 446 — 2e Rue, Daveluyville; François Garand, Rang 3, Ste-Christine, Adélaré Lareau, Rang 10 nord, Notre-Dame des Bois; Léandre Pomerleau Esso Service, 1060 ouest, rue Galt, Sherbrooke; Laurier Raymond, R.R. 3, Ste-Edwidge; Blaise Paradis, St-Sebastien; Normand Lemire, 15-900, rue Maisonneuve, Magog; R. St-Pierre, Riverview, Canton d'Ascot; G.B. Theberge, 5864, rue Jeanne-Mance, Lac-Mégantic; Mme Carmen Samson, 661, rue Chapais, Rock Forest; Johanne Vallée, 304-535, rue Papineau, Sherbrooke; Edith Nicolson, 134, rue Dufferin, Richmond; Marie Lemay, 4-1190, rue Woodward, Sherbrooke; Jean Edwards, R.R. 1, St-Jean Vianney; Jeanne Gregory, 52 — 3e avenue, Windsor; M. Hébert, 108-5268, rue Gaspé, Rock Forest; Les Accessoires Josephine Enr., 1390 est, rue King, Sherbrooke; Pierre Plante, R.R. 4, St-Félix de Kingsey; Pierre Groulx, R.R. 2, Valcourt; René Gauthier, 1174 sud, rue Belvédère, Sherbrooke; Paulin Charest, 1644 ouest, rue Galt, Sherbrooke; Yvon Bussières, 303-1120, rue Des Biès, Fleurimont; Robert Marquis, R.R. 1, Stoke; Vianney Picard, La Patrie; Claude Philippe, Rang 9, St-Claude; Oscar Page, Lac Miroir, Bishopton; T. Messier, 113 Rang 2, Greenlay, Real Mecteau, 409, rue Comeau, Omerville; T. Martin, Katevale; Yves Louis-Seize, 3651, rue Choquette, Lac-Mégantic; Napoléon Laplante, 51, 4e avenue, Windsor; Gaston Pépin, 9-1331, rue Prospect, Sherbrooke; Henri St-Pierre, 186, rue Lallier, Coaticook; Ronald Taschereau, 842 ouest, rue King, Sherbrooke; Léandre Sévigny, 214 — 7e avenue nord, Sherbrooke; J. Rousseau, 22, rue DesRoches, Fleurimont; J.-Marc Pinard, 74, rue Genest, Asbestos; André Langlois, 58-610, rue McGregor, Sherbrooke.

Si votre nom est publié dans l'espace ci-haut, voyez les règlements et le coupon de participation dans La Tribune de samedi dernier.

**GAGNANT** de **75<sup>00</sup>\$**

Pour les noms publiés du 5 au 9 mars 1984

"LES 75 NOMS" (2)

**Mme Bertrand Bergeron, 209 - 1ère Rue, App. 18, Disraéli**

## En sérieuses difficultés



Acier Fastech

par Gilles Fisette  
**SHERBROOKE** — L'usine Acier Fastech est présentement en sérieuses difficultés financières.

Depuis quelques semaines, son contrôle est passé entre les mains de représentants du syndicat montréalais Mercure, Béliveau et Associés dont le mandat vient du Trust Général.

La prise de possession comprend les installations de la rue des Forges, à Sherbrooke.

ainsi que la filiale Fasco, à Boucherville.

Selon M. André Labelle, responsable de ce dossier chez Mercure, Béliveau et Associés, l'usine de Sherbrooke fonctionne toujours. Présentement une douzaine d'employés s'affairent à terminer les contrats en

cours. Ils auraient du travail pour encore quelques semaines.

Ce laps de quatre ou cinq semaines sera mis à profit par les actionnaires de la compagnie, de dire M. Labelle, qui étudient présentement à fonds la situation. Ces actionnaires pourraient présenter

des solutions, comme le concordat qui n'est pas écarté. Le concordat est une entente entre débiteurs et créanciers par laquelle les premiers proposent de régler un certain pourcentage de la dette.

Rejoint à son domicile, le président du syndicat des employés de l'usine sherbrookoise, M. Denis Boisclair, se déclare optimiste.

Il souligne que l'employeur a procédé à quelques rappels, hier matin.

Selon lui, l'employeur aurait expliqué la situation aux employés et précisé que les chances sont bonnes de relancer l'entreprise. Il en irait du rendement des employés.

"C'est vrai que l'usine est en difficulté. Mais présentement, on fait davantage que terminer les contrats en cours... On travaille à repartir petit à petit", souligne-t-il.

Acier Fastech qui est spécialisée dans la fabrication de structures d'acier et de charpentes de pont, a employé jusqu'à 70 employés lorsque l'usine tournait à son maximum. Mais, habituellement, elle assure du travail à une vingtaine de travailleurs.

L'annonce des difficultés financières a surpris plusieurs personnes, à Sherbrooke, d'autant plus qu'Acier Fastech a décroché plusieurs contrats à la fin de 1983 et ses activités étaient très bonnes au début de l'année 1984.

## 14% plus de plaintes dans le district Récession en grande partie responsable

**SHERBROOKE** — Le nombre de plaintes pénales a augmenté de 14 pour cent dans le district de St-François en 1983.

C'est ce qui ressort du rapport annuel de M. Gérard Bessette, le directeur régional des services judiciaires au ministère de la Justice.

Il y a eu 4.115 plaintes pendant l'année, en comparaison de 3.061 en 1982 et de 3.806 en 1981.

M. Bessette attribue cette hausse en grande partie à la récession économique pendant laquelle il y a eu une recrudescence de vols dans les domiciles et les établissements commerciaux.

Le juge en chef dans le district à la Cour des sessions de la paix, M. Laurent Dubé, a indiqué que les délais d'audition se sont maintenus en deca de trois mois.

Il n'a toutefois pas

caché que les tribunaux connaissent des circonstances de travail qui dépassent l'intolérable à cause des loaux, des effectifs et des ressources matérielles insuffisants.

Au tribunal de la Jeunesse, il y a eu une augmentation de la délinquance de 49 pour cent.

Le nombre de filières est passé de 766 comparativement à 518 en 1982, mais il était de 885 en 1981.

Cela s'explique en partie par une hausse de la judiciarisation des filières.

Le juge responsable, M. Albert Gobeil, a noté que cette cour s'occupe surtout des cas difficiles et complexes parce que les autres sont réglées par le directeur de la protection de la jeunesse.

## Séparations en hausse

**SHERBROOKE** — Les affaires familiales ont connu une hausse de 33 pour cent en 1983 dans le district judiciaire de St-François, selon des statistiques émanant du directeur régional, M. Gérard Bessette.

Le nombre de filières à ce chapitre a été de 574 au cours de l'année, en comparaison de 440 en 82 et de 418 en 81.

M. Bessette attribue cette augmentation aux nouvelles dispositions de la loi concernant la séparation sur projet d'accord.

Par ailleurs, le nombre des divorces n'a pratiquement pas varié au cours de l'année.

La Cour supérieure a prononcé 804 divorces par rapport à 806 en 1982, soit une hausse de trois pour cent.

Il y avait eu 893 divorces en 1981 dans le district.

Il y a eu 290 mariages civils en 1983, soit le même nombre qu'en 1981, alors qu'il y en avait eu 268 en 1982.

## ERRATUM

**Woolco**  
Les tout-petits à l'honneur!  
25% de rabais  
Rabais de 4%  
Rabais de 3%  
Survêtement 1045  
Survêtements 1247  
Pampers 843 le paquet  
Prix sensés!  
Plusieurs autres rabais intéressants et achats spéciaux

C'est par erreur que quelques centaines de copies de la circulaire Woolco intitulée "Les tout-petits à l'honneur" furent insérées dans La Tribune de jeudi, le 22 mars, alors que l'insertion est prévue pour le samedi 31 mars 1984.

La Tribune s'excuse auprès de la direction du magasin Woolco et prie les lecteurs concernés de ne s'en prévaloir qu'à compter du 31 mars alors que les spéciaux seront en vigueur.



Antonio Pinard, 77 ans, entrepreneur aujourd'hui sa 31e année comme conseiller à la ville de Sherbrooke. Il fait encore régulièrement la tournée de ses électeurs.

# 30 ans au conseil

*Je suis proche des gens, je suis à leur écoute... C'est un peu cela ma marque de commerce*

— Antonio Pinard

**par François Gougeon**  
**SHERBROOKE — "Je suis proche des gens. Je suis à leur écoute... Dans ma vie, il ne m'est jamais arrivé de ne pas retourner un appel, même si ça ne vient pas de mon quartier... C'est un peu cela ma marque de commerce. Et puis quand quelque chose ne va pas, je m'en occupe. Je vous jure que ça ne traîne pas!"**

Ces règles, et sûrement plusieurs autres, qu'il a toujours scrupuleusement suivies, expliquent pour Antonio Pinard le secret de sa longévité politique. Lui qui, en date d'aujourd'hui, 23 mars, débute sa 31e année comme représentant du quartier ouest, pour le district 2, au sein du conseil municipal de Sherbrooke.

Elu le 23 mars 1954, alors qu'il défaisait l'échevin Paul Hamel, en poste depuis 12 ans, Antonio Pinard, que ses commettants, même de beaucoup plus jeunes que lui, surnomment "Tony", vient ainsi de battre un record. "Il semble que je sois le seul à avoir tenu le coup aussi longtemps", dit-il. L'oeil taquin et le sourire aux coins des lèvres. Ayant connu au cours de ces 30 ans 10 mises en candidature (il fut élu sans opposition à cinq d'entre elles), l'ancien joueur de base-

ball considère 1982 comme sa plus importante victoire. "Celle-là, c'était pour ma femme et mes enfants... S'il avait fallu que je sois battu, j'aurais eu beaucoup de mal à l'accepter. Car j'en ai connu des conseillers qui, rendus à un certain âge, et après de nombreuses années de service, ont été lavés lors d'une élection. Ils n'ont plus jamais été les mêmes après cela", confie le conseiller qui a soufflé les 77 chandelles le 11 novembre. Il faut dire que, seul rescapé avec Bernard Tanguay d'un parti politique dont il ne se considère plus militant, M. Pinard est passé par tous les états au lendemain de la dernière élection. "Je ne pensais jamais qu'il y aurait eu une telle déconfiture... Pourtant, en 1970, avec le Parti civique, les résultats avaient été très bons. Pour ma part, j'avais eu la plus forte majorité, avec 4.300 voix.

ne et passionner tout auditeur qui l'écoute raconter ses anecdotes.

Depuis son entrée au conseil, Antonio Pinard a vu passer des dizaines de collègues et cinq maires: Emile Lévesque, Armand Nadeau, Marc Bureau, Jacques O'Bready et Jean Paul Pelletier. A chacun, il témoigne d'un profond respect, en particulier pour Armand Nadeau, "un gars très humain". Il ne ménage pas non plus les éloges à l'endroit du maire actuel. "Il a une volonté ferme de bien administrer la ville. Jusqu'à maintenant, je le trouve très bien. C'est un gars de discipline qui a une bonne poigne sur le conseil."

Lui-même a déjà songé à la mairie. "J'ai été sollicité maintes et maintes fois. Et je suis pas mal certain que j'aurais pu passer. Mais maire, ça veut dire un travail à temps plein et à l'époque, le salaire était insuffisant. Avec une femme et trois enfants aux études, je devais continuer à travailler à la manufacture. Et puis aussi, les gens qui sont passés à la mairie étaient tous mes amis. Je n'aurais pas été capable de leur faire la tête. Je ne suis pas de cette mentalité. Je suis d'abord un homme loyal et un bon serviteur... Mais ça ne m'empêche pas de dire ma façon de penser. Amis ou pas, je n'ai jamais eu peur d'exprimer ma pensée. Et si cela se traduit par un vote et que je me faisais battre au conseil, je n'en tiens rancune à personne. Je ne suis pas un rancunier, j'aime tout le monde."

Qualifiant d'événement remarquable le fait de cumuler 30 ans de vie politique municipale, Antonio Pinard, qui continue régulièrement ses tournées auprès des électeurs de son district, ne dévoile pas s'il sera de nouveau candidat au scrutin de 1986. "Je me dis que tant que j'aurai la santé — et Dieu merci elle est très bonne — je vais continuer... Mon épouse me seconde très bien et je lui dois beaucoup dans ma carrière politique."

Mais en moins de deux ans, ce parti s'était disloqué... Vraiment, je pense que c'est fini pour un bout de temps à Sherbrooke les partis politiques sur la scène municipale."

Comme conseiller municipal, Antonio Pinard a touché à tout et sa plus grande spécialité fut dans le domaine des loisirs. Il a assisté et participé au développement de la ville, en suivant tout particulièrement la trace l'évolution dans l'ouest. "Et l'ouest, ce n'était pas facile à développer avec le roc qu'on y retrouve... du roc aussi solide que son conseiller", pousse-t-il d'un grand éclat de rire.

L'ancien travailleur de la Kaiser durant 29 ans, et co-fondateur du syndicat à cet endroit, constitue une véritable institution en soi. Il faut lire son curriculum vitae pour s'en rendre compte: il n'est à peu près pas une association ou un regroupement à Sherbrooke dont il n'a pas fait partie ou dont il n'est pas membre actuellement, parfois à vie.

Et témoin d'une époque où les médias étaient moins présents, l'homme public sait tenir en halei-

## Projet de décret dénoncé par les garagistes et détaillants d'essence

**SHERBROOKE (GF) —** Une centaine de garagistes et détaillants d'essence de la région, membres de la Fédération, ont envahi la salle où se déroulait, hier, les audiences des commissaires chargés de recueillir les commentaires du milieu face au projet de décret.

Ils sont venus, par leur présence, montrer leur intérêt et leur désapprobation au projet de décret qu'a dénoncé, pour eux, le président de la fédération provinciale, M. André Côté, qui était accompagné du président de la section régionale de la fédération, M. Pierre Létourneau.

Pour M. Côté, l'audience a été l'occasion, non pas de reprendre le projet, article par article, mais de s'en prendre à l'esprit de ce projet de décret qui aura pour effet, explique-t-il, d'entraîner de nombreuses fermetures et la perte d'un gain-pain pour plusieurs de ses membres.

Selon M. Côté, ses membres n'ont aucun contrôle sur le prix des produits utilisés alors qu'ils font affaire directement avec le consommateur, contrairement aux marchands de pièces et aux commerçants d'automobiles. Obligé d'exiger tel ou tel prix pour ses produits, le petit garagiste accuse une baisse de clientèle qui n'est plus, comme autrefois, d'une fidélité à toute épreuve mais qui se soucie maintenant de magasiner.

Alors, de demander M. Côté, pourquoi imposer le même décret pour tous alors que les conditions et les salaires imposés par le décret rendent la vie impossible à ses

membres qui n'ont pas de contrôle sur les prix.

Selon lui, les employés de ces petits garages préfèrent de beaucoup conserver leur emploi qu'un salaire égal à celui des grosses entreprises.

Par ailleurs, M. Côté a dénoncé les agissements du comité paritaire qu'il accuse de vouloir combler des difficultés financières actuelles en demandant une extension de son territoire.

Il s'en est pris à "l'attitude inqualifiable du personnel du comité paritaire" qui, depuis dix jours, se promène dans la région, notamment de St-Hyacinthe, où les conditions ne sont aucunement semblables à celles vécues dans la région, et cherche à obtenir l'adhésion des employeurs et des employés par diverses manoeuvres.

L'audience d'hier a permis également à d'autres groupes d'employeurs tels que l'Association pétrolière du Québec et l'Association des marchands de pièces des cantons de l'est, de donner leur point de vue sur ce projet de décret. Ces groupes se rejoignent lorsqu'il est question de salaire. Pour eux, les hausses prévues dans le projet de décret et qui vont jusqu'à 75 pour cent, devraient être ramenées aux environs de 15 pour cent.

Les deux commissaires ont pris de bonnes notes de tout ce qui s'est dit, hier. Maintenant, les intervenants doivent patienter pour voir ce qui sera retenu finalement de leurs propos et qui se retrouvera dans la nouvelle version qui deviendra le nouveau décret dans l'industrie.

## 7 spécialistes échantent le fruit de leurs recherches

**SHERBROOKE (MR) —** Sept spécialistes ont livré hier les fruits de leurs recherches qu'ils mènent actuellement en relation avec l'amiante.

Journée scientifique organisée par le Programme de recherche sur l'amiante de l'Université de Sherbrooke, cette activité permet aux chercheurs, dit M. Carmel Jolicoeur, directeur du Programme de recherche, d'échanger sur leurs travaux respectifs.

Réunissant presque exclusivement des spécialistes, ces journées scientifiques se tiennent trois ou quatre fois par année, explique M. Jolicoeur, et donnent lieu à des rencontres d'échanges intenses. On y trouve des spécialistes tant québécois que canadiens ou étrangers.

L'un des chercheurs les plus attendus hier était le docteur Williams Rom, directeur du Rocky Mountain Center for Occupational Health and Environmental Problems, en Utah. Le centre est supporté financièrement par des organismes fédéraux américains.

M. Rom a parlé de la pathophysiologie des pneumoconioses. Lui et son équipe étudient les effets des fibres et des poussières sur les poumons tant en ce qui concerne le charbon, la silice et l'amiante que les autres minéraux et produits toxiques.

Le spécialiste américain a fait remarquer que l'effet des diverses poussières et fibres est très variable sur les cellules, selon qu'il s'agit de charbon, de silice ou d'amiante, mais qu'il semble dépendre

aussi de diverses autres conditions qui ne sont pas toutes bien identifiées. Il reste encore beaucoup à faire pour comprendre les mécanismes de ces maladies, a-t-il conclu, ne voulant pas avancer d'hypothèses à partir de données préliminaires, mais le travail que nous faisons à ce niveau permettra peut-être un jour de traiter la maladie au lieu d'en demeurer à la constatation de la maladie chez les patients.



Dr Williams Rom

## Faits divers

### • Son, télé et décodeur

**FLEURIMONT —** Des cambrioleurs ont mis la main sur une chaîne stéréophonique, un téléviseur et un décodeur lors d'un vol avec effraction dans une maison de la rue Aéroport, à Fleurimont.

Le montant du vol se chiffrait à plus de 2 000 \$.

Les voleurs ont forcé leur entrée par une fenêtre.

### • Toujours au large...

**SHERBROOKE —** L'individu qui a perpétré un vol au couteau mardi soir au Cinéma Le Capitol, rue King est, tard en soirée de mardi, est toujours au large.

Aux dernières nouvelles, hier, la Police municipale n'avait pas réussi à retracer le suspect qui serait âgé de près de 25 ans et qui était vêtu proprement d'un jacket et pantalon de couleur foncé au moment du vol.

"Ne crie pas... et le cash!" a-t-il lancé à sa victime.

La caissière ne pouvait faire autrement que d'obéir. Le voleur pointait un couteau dans sa direction, cela laissait peu de place à une négociation quelconque.

Le voleur s'est servi à même une petite caisse et à même le tiroir de la caisse enregistreuse qui avait gobé les recettes d'admission du soir.

Il aurait donc empoché une somme approchant les 300 \$ avant de se fondre dans la nuit du côté du pont Aylmer, là où un autre membre du personnel du cinéma a perdu sa trace.

La soirée de mardi était passablement avancée quand un curieux de piéton a passé puis repassé à plusieurs reprises devant la façade du cinéma. La caissière l'avait bien remarqué mais elle était loin de se douter de ce qui se préparait.

Le jeune homme s'est finalement décidé à entrer dans l'édifice. Il a demandé à la caissière à quelle heure le film devait prendre fin. Puis il s'est dirigé vers les toilettes.

Quand il est ressorti, il s'est glissé dans la porte entrouverte du local d'administration. C'est à ce moment qu'il a découvert ses véritables intentions, notamment en brandissant le couteau.

Il s'agit d'un des rares vols qualifiés à survenir depuis la série de janvier presque tous élucidés par les limiers sherbrookois.

### • Recrudescence de vols

**SHERBROOKE —** La Police municipale a enregistré un nombre croissant de plaintes de vol avec effraction dans le secteur des rues Papineau, King et Murray, dans le quartier est de la ville.

Les voleurs jettent leur dévolu sur l'argent et les bijoux.

Les résidents sont invités à faire preuve d'une plus grande vigilance. Quant à la police, elle a accentué les patrouilles et les vérifications dans le quartier.

### • Veux-tu te faire 300 \$!

**SHERBROOKE —** "Veux-tu te faire 300 \$!" C'est la demande qu'un automobiliste a adressée à une femme qu'il a abordé sur le trottoir, rue King non loin de la rue Gillespie, vers 10h30.

La femme a réagi promptement en mémorisant le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule qu'elle a refilé aux policiers.

Il ne sera pas long le moment où le conducteur sera appelé à préciser aux patrouilleurs ce qu'il entendait pas cette demande déplacée.

## AU PALAIS DE JUSTICE

### • Agression sexuelle grave

**SHERBROOKE —** Un étudiant étranger, de l'Université de Sherbrooke, a plaidé non coupable hier à une accusation d'agression sexuelle grave qui aurait été commise dans un appartement à proximité du campus, le 3 décembre 1983.

Khalid Alj Bentires, âgé de 26 ans, a opté pour un procès devant juge et jury. Me Jean Charest a représenté l'accusé qui a conservé sa liberté moyennant les conditions habituelles.

Il avait été appréhendé la veille puis mis en accusation devant un juge de paix.

Me Paul Crépeau a agi pour la poursuite lors de la comparution.

Le juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a fixé l'enquête préliminaire au 4 avril.

D'après les informations que l'on a pu obtenir, il apparaîtrait que cette affaire a failli causer un incident de nature diplomatique puisqu'à la demande même de la victime et sur son initiative, des démarches auraient été entreprises afin de faire extradier le suspect avant même que la plainte ne soit portée officiellement à la police.

En fait, on aurait accepté de laisser tomber l'affaire si le suspect quittait le pays.

Il y aurait même eu correspondance avec l'ambassadeur du Maroc à Ottawa que l'on aurait alerté de l'incident et du souhait d'extradition. L'affaire aurait pris des proportions assez considérables avant que l'on en arrive au processus habituel pour tout délit de nature criminelle.

L'acte reproché à l'accusé serait survenue à la suite d'une rencontre d'étudiants à l'Université. On raconte que la victime, qui souffre d'handicap physique aurait été forcée à accompagner le suspect dans un appartement où elle aurait été forcée de se dévêtir et de se soumettre aux désirs de l'individu.

### • Pour introduction et menaces

**SHERBROOKE —** Guy Matte, âgé dans la trentaine, de Sherbrooke a plaidé non coupable à des accusations d'introduction avec effraction et de menaces à l'endroit d'une femme qui habite rue Pacifique.

Lors de sa comparution, hier, après avoir passé le reste de la nuit au quartier général de la rue Marquette, Matte était représenté devant le juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix par l'avocat Jean Leblanc.

Le procureur Paul Crépeau a immédiatement manifesté son intention de s'objecter à la remise en liberté de l'accusé. La requête en détention a été débattue au cours de l'après-midi.

L'accusé a été élargi moyennant le lot habituel de conditions.

On reproche à l'accusé d'avoir forcé son entrée dans un logement de la rue Pacifique, d'avoir cassé un oeuf et déversé du ketchup dans le lit de la victime.

Au cours de la même nuit, il aurait proféré des menaces à l'endroit de la femme qui avait déjà été son amie.

La victime dans cette affaire avait déjà porté plainte contre le même individu auprès de la police pour voies de fait mais avait changé son fusil de bord et avait retiré la plainte.

**malvina**  
 Nous déménageons dans un nouveau local

**NOUS DEVONS LIQUIDER**  
**\$50 000<sup>00</sup>**  
 de marchandise

- Fournaies à air chaud et bouilloires
- Bouilloires "Passat", de 100,000 à 500,000 BTU / U
- Poêles à bois - Jotul - Vermont Catings - Elmora - et autres

Vendredi et samedi seulement les 23 et 24 mars

**Les entreprises malvina Inc.**  
 6, rue Queen, Lennoxville 563-3585

**Affaires municipales**  
 Québec

**Vous désirez porter plainte concernant votre évaluation?**  
**Alors, lisez attentivement ceci:**

— La procédure pour déposer une plainte au Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec est changée:

— Vous devez, maintenant, sous peine de rejet de votre plainte:

1. Vous rendre à un greffe des petites créances de la Cour provinciale;
2. Remplir un formulaire obligatoire que vous pourrez vous procurer sur les lieux;
3. Déposer avec le formulaire, en monnaie légale, chèque visé ou mandat-poste, mandat de banque ou ordre de paiement visé tiré sur une caisse d'épargne et de crédit, à l'ordre du ministre des Finances, la somme prescrite ci-contre.

**NOTEZ BIEN:**

- L'échéance pour porter plainte est encore le 30 avril, à moins d'exception (consultez votre compte de taxes).
- En vous rendant au greffe des petites créances, apportez votre compte de taxes ou votre avis d'évaluation: il vous servira à remplir le formulaire.

La somme à déposer avec votre plainte est la suivante:

**Au rôle d'évaluation foncière:**

- Si l'emmeuble est évalué à moins de 250 000 \$ ..... 20 \$
- Si l'immeuble est évalué entre 250 000 \$ et 1 000 000 \$ ..... 50 \$
- Si l'immeuble est évalué à 1 000 000 \$ ou plus ..... 100 \$

**Au rôle de la valeur locative (taxe d'affaires):**

- Si le local est évalué à moins de 25 000 \$ ..... 20 \$
- Si le local est évalué à 25 000 \$ ou plus ..... 50 \$

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au Bureau de révision de l'évaluation foncière:

- Montréal (514) 873-4083
- Québec (418) 643-3355

**Québec**

Panel sur les droits des autochtones à l'Université

# Les Indiens veulent un gouvernement parallèle

— Max Gros-Louis

**par Lise Ouellette**  
SHERBROOKE — Ce que veulent les Indiens? Un gouvernement parallèle à celui du Canada et au-dessus des gouvernements provinciaux. Il veut aussi une entente plus forte que la Constitution et que les lois des provinces, de façon à éviter que les droits qui auront été enchassés soient unilatéralement modifiés.

Voilà l'essentiel de la réponse apportée hier par le grand chef de la nation huronne, Max Gros-Louis, alors qu'il participait à un panel organisé à l'Université de Sherbrooke.

M. Gros-Louis a commenté la dernière conférence fédérale-pro-

vinciale qui s'est soldée par un échec: "Au Québec, on reconnaît les droits des autochtones, bien qu'à l'intérieur des lois du Québec. Mais d'autres provinces comme la Saskatchewan où se trouve la plus forte concentration d'arborigènes, ne veulent même pas en entendre parler. Nous leur disons 'souvevenez-vous des événements d'octobre, en 1970, au Québec'. Personnellement, je trouverais cela dommage mais je ne serais surpris que cela se produise".

Le chef huron a expliqué ainsi le problème indien: "On nous a parqués dans des réserves, on nous a défendu d'en sortir, d'aller à l'éco-

le, de voter, d'avoir des représentants au gouvernement, de prendre de la boisson et on a décidé pour nous qui était Indien ou pas".

"Les lois concernant les premières nations ont été conçues pour nous faire disparaître complètement. Nous ne croyons pas dans les tribunaux pour obtenir la reconnaissance de nos droits car les lois sont élaborées par des non-Indiens," de poursuivre M. Gros-Louis.

"Pour nous, a-t-il aussi expliqué, les gouvernements fédéral et provinciaux sont des gouvernements d'immigrants, sans droit de légiférer sur nous. Ils sont ici illégalement. J'ai en commun avec René

Lévesque que je ne crois pas en la Constitution canadienne".

Il se dit par ailleurs prêt à négocier des ententes avec les gouvernements car, admet-il, il faut vivre ensemble et s'entendre sur la façon de partager les droits des uns et des autres.

M. Gros-Louis affirme qu'il ne veut pas de l'enclassement des droits. "La seule chose que les Indiens demandent, c'est qu'on les reconnaisse comme nation et que les citoyens canadiens respectent nos gouvernements et nos droits".

Selon le grand chef huron, les provinces ont peur des Métis et des Indiens non-statués parce qu'elles

ne savent pas combien ils sont exactement. Il a cité des recherches voulant que 82 pour cent des Canadiens-Français soient des Métis.

"Si on nationalisait tout ce mon-

de comme Métis, nous aurions un énorme pouvoir," a-t-il dit en rappelant qu'au moins 660.000 autochtones sont considérés et traités comme des mineurs en vertu des lois fédérales.



Me Peter Hutchins, avocat spécialisé en droit autochtone, et Max Gros-Louis, grand chef de la nation huronne.

## Droit à l'autonomie politique maintenant mieux reconnu

— l'avocat Peter Hutchins

SHERBROOKE (LO) — Selon l'avocat Peter Hutchins, spécialiste en droit autochtone, un virage important s'est produit depuis quelques années et aujourd'hui, tribunaux et gouvernements supérieurs reconnaissent les droits des arborigènes dont celui à l'autonomie politique. Ils cherchent à définir ces droits plutôt qu'à les nier et tenter d'assimiler les premiers habitants du pays.

Me Hutchins a brosé un tableau des principales tendances ayant marqué d'abord la négation puis la reconnaissance des droits des Indiens, Inuit et Métis, alors qu'il participait hier à un panel organisé à l'Université de Sherbrooke.

Me Hutchins estime que dorénavant le défi consiste à mettre au point un système juridique et politique satisfaisant pour les nations impliquées.

"Il faut trouver le moyen de donner naissance à des structures autochtones autonomes et de les imbriquer dans celles existant déjà aux paliers fédéral et provinciaux," a-t-il soutenu.

Commentant l'attitude de certains premiers ministres provinciaux qui se refusent à enchasser les droits autochtones dans la Constitution, alléguant qu'ils sont obscurs et nébuleux, Me Hutchins a affirmé: "Tous ces droits doivent être regardés à la lumière des relations entre collec-

tivités, peuples et nations, et non pas à la lumière de simples relations Etat-citoyens."

"Il y a beaucoup d'incompréhension face à l'impact de la découverte du Canada par les Européens. Plusieurs croient que cette découverte, suivie de la conquête, a entraîné l'extinction des droits des arborigènes. Or, tribunaux américains et canadiens ainsi que certains gouvernements commencent à comprendre que les nations conquérantes obtenaient seulement le droit d'acquiescer des terres et de faire des ententes avec les arborigènes, protégeant les colonies face aux autres nations européennes."

Pour sa part, M.

Eric Gourdeau, responsable du secrétariat québécois des affaires



Eric Gourdeau, responsable des affaires gouvernementales en milieu amérindien et inuit, a exposé l'appro-

che du gouvernement du Québec.

"Nous reconnaissons les droits des autochtones et leur statut de nation tout en affirmant que nous avons aussi des droits et des besoins. Il s'agit alors de définir ces droits avec les arborigènes considérés comme des égaux et de voir ensemble à ce que l'exercice de ces droits soient compatibles avec les nôtres".

M. Gourdeau a expliqué que le gouvernement du Québec a pris comme ligne de conduite de définir les droits des autochtones à partir d'ententes avec eux, lesquelles ne peuvent être modifiées sans l'accord des deux parties.

"Nous ne perdons

## Près de 2,000 immigrants adultes à Sherbrooke

SHERBROOKE — La ville de Sherbrooke abrite 1.854 immigrants adultes provenant de 48 nations différentes dont, surtout, le Vietnam (36,9 pour cent), le Cambodge (16,4 pour cent), le Chili (7,6 pour cent), suivi de près par le Laos (7,5 pour cent) et la Pologne (5,2 pour cent).

Mais toutes ces données sont à prendre avec un grain de sel puisque la marge d'erreur est quand même importante.

C'est ce, expliquent Mme Danielle Dubois du Service d'aide aux néo-canadiens et M. Dorian Nadeau, le responsable de la recherche rendue publique, hier, les données en ce

qui concerne l'immigration, à Sherbrooke, étaient jusqu'alors inexistantes.

"L'étude que nous publions, 'Qui sont les immigrants à Sherbrooke?', a certes d'énormes lacunes mais elle a le mérite de combler un vide", de dire Mme Dubois.

Pour mener à bien leurs recherches, au printemps 1983, les responsables se sont fiés sur la liste des étudiants du Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI) depuis 1976 ainsi que sur le recensement municipal de Sherbrooke, de 1980. De sorte que les données du premier ne tiennent pas compte des départs

d'immigrants tandis que les données du second ont été recueillies à partir du patronyme des gens, délaissant ainsi les immigrants francophones qu'on ne peut différencier des autochtones.

Une fois ces choses établies, l'étude signale que les listes du COFI font état de 827 personnes ont fréquenté cette institution entre 1976 et 1982. L'achalandage est très révélateur de la situation politique ou économique dans certains pays. En 1976, les Libanais forment la majorité de la clientèle (35,5 pour cent). En 1977, ce sont les Chiliens (18 pour cent); en 1978, 1979, 1980 et 1981, les Vietnamiens (entre

33 et 64 pour cent); et, en 1982, les Polonais.

Les données révèlent également que plus de trois quarts des 827 immigrants avaient entre 18 et 35 ans.

Enfin, 366 d'entre eux étaient des journalistes tandis que 335 étaient des ouvriers spécialisés.

Les chercheurs ont pu rejoindre 232 de ces immigrants. Les chercheurs en ont conclu que 50 hommes sur 80 et 28 femmes sur 73 ont déniché un travail après leur passage au COFI. Près de 40 pour cent des travailleurs ont déniché un travail dans leur spécialité tandis que 61,6 pour cent devaient se contenter d'un travail pour lequel ils n'ont pas besoin de leur compétence.

La proximité du

COFI aidant sûrement — le prix du loyer étant également un argument de poids —, plus de 35 pour cent des immigrants s'installent dans le quartier centre-sud tandis que 17 pour cent sont établis dans le quartier ouest.

Par ailleurs, le recensement municipal a permis de retracer quelque 1.321 adultes d'origine autre que canadienne. La majorité d'entre eux sont des professionnels et des ouvriers spécialisés qui travaillent dans leur champ de compétence. Ce qui vient étayer la thèse voulant que les immigrants ont une très bonne appréciation de la ville de Sherbrooke et qu'ils ne quitteront la région que s'ils ne décrochent pas du travail.

## Journée pour la paix

SHERBROOKE — Plusieurs organismes se sont concertés pour voir à la préparation de la journée spéciale, demain à l'église et à la salle de la paroisse St-Jean Baptiste de Sherbrooke, qui se tiendra sous le thème de la paix tout en soulignant l'anniversaire du martyr de Monseigneur Oscar Romero, un archevêque d'Amérique centrale assassiné à San Salvador le 24 mars 1980.

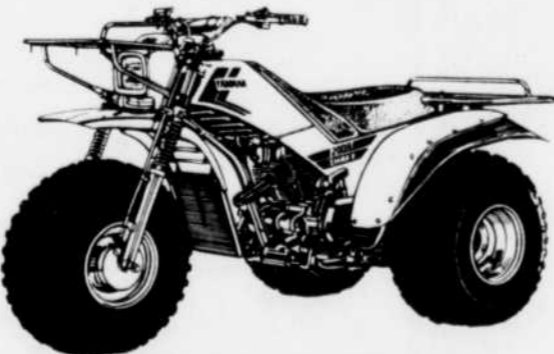
Présentées dans le cadre du centenaire de la paroisse, les activités de prière, de jeûne, d'aumône et de parole, rassembleront des gens de St-Jean Baptiste et des autres paroisses de Sherbrooke, des membres de Carrefour Solidarité internationale et du Carrefour estrien pour l'Amérique centrale, des ex-résidents du Salvador, des adhérents au mouvement charismatique et des membres du groupe Jeunes du monde.

### Prières collectives

Les participants pourront faire des prières collectives dans l'église et silencieuses dans la chapelle à l'arrière de l'église avec la présence du Frère François de Ruijte qui agira comme maître de la prière. Les gens pourront également jeûner dans la salle et dans l'église. Il sera aussi possible de déposer des dons qui serviront à couvrir les dépenses de la paroisse pour l'organisation de cette manifestation. Les surplus seront envoyés au peuple salvadorien, par l'entremise de Développement et Paix.

Tout au cours de la journée, des débats se dérouleront dans la salle de la paroisse sous la coordination de M. Gaston Goulet. On y traitera des sujets reliés à la paix et à la non-violence comme les démarches du premier ministre Trudeau, la situation politique au El Salvador, la mort de Mgr Romero, les industries de guerre au Québec, les armes nucléaires et le désarmement. Finalement, une messe pour la paix clôturera cette journée de 19 heures 30 à 21 heures. Si les organisateurs ont choisi de souligner la mort de Mgr Romero, c'est parce qu'il représente un symbole de la violence qui sévit en Amérique centrale et un peu partout dans le monde, nous a indiqué Mgr Gérard Cambron: "Comme le dit le thème, il faut en finir avec la guerre et obtenir du Père la paix du Christ."

En Primeur Le Premier Modèle '85 YAMAHA 4 TEMPS



TRI-MOTO 200 ERN avec marche arrière

Nous sommes ouvert tous les soirs du lundi au vendredi.

Venez chez MOTO SPORT COUTURIER INC. admirer les nouvelles grandes routières Yamaha.

Nous acceptons VISA MasterCard YAMAHA

MOTO SPORT COUTURIER INC. 40, Greenlay, Windsor 845-2373

la semaine de la santé vertébrale

25 au 31 mars

Consultez votre Chiropraticien...!

EXAMEN DE DÉPISTAGE SANS FRAIS

Communiquez avec le chiropraticien de votre quartier ou localité pour un rendez-vous. Voici la liste des chiropraticiens membres de La Société Chiropratique de l'Estrie vous offrant ce service:

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <b>SHERBROOKE</b><br>Dr Sylvain Alarie, d.c.<br>825, rue Belvédère Sud<br>564-5011 | <b>SHERBROOKE</b><br>Dr Hélène Gagnon, d.c.<br>322, Boul. Queen<br>564-2131 | <b>EAST ANGUS</b><br>Dr Martine Bureau, d.c.<br>66, rue Angus Nord<br>832-2962    |
| Dr Richard Argall, d.c.<br>1871, rue Galt Ouest,<br>566-2565                       | Dr Richard Lemieux, d.c.<br>1655, rue Galt Ouest<br>564-1970                | <b>LAC-MÉGANTIC</b><br>Dr Yvan Plamondon, d.c.<br>5005, rue Champlain<br>583-3187 |
| Dr Martine Bureau, d.c.<br>359 est, rue King<br>567-7306                           | Dr Alain Parrot, d.c.<br>1871, rue Galt Ouest<br>566-2565                   | <b>STANSTEAD</b><br>Dr Alain Parrot, d.c.<br>790, rue Dufferin<br>876-2374        |
| Dr René Bureau, d.c.<br>359 est, rue King<br>567-7306                              | Dr Alan Wallis, d.c.<br>1871, rue Galt Ouest<br>566-2565                    | <b>WINDSOR</b><br>Dr Yvan Duguay, d.c.<br>21, rue Georges<br>845-7885             |
| Dr France Carpentier, d.c.<br>732, 13e Avenue Nord<br>563-7425                     | <b>COATICOOK</b><br>Dr René Bureau, d.c.<br>79 Court<br>849-7771            |   |
| Dr Sylvie Dionne, d.c.<br>235, 13e Avenue Nord<br>566-8448                         |   |   |

Conflit entre Magog et Rock-Island

# Projet de commissariat industriel régional compromis

MAGOG (GP) — La lutte a repris entre les deux seules villes de la Municipalité régionale de comté Memphrémagog, soit Magog et Rock Island, pour le contrôle du futur commissariat industriel régional.

C'est le maire de Rock Island, M. Jean-Louis Dupont, qui a ouvert les

voulez bien sûr avoir le contrôle de l'organisme".

La proposition de M. Lacasse est très claire: "Si vous ne voulez pas d'un commissariat régional, vous n'avez qu'à adopter la proposition de M. Dupont, et je peux vous assurer que Magog va se retirer aussitôt du dossier" a-t-il affirmé.

Un premier consensus est d'abord intervenu sur le fait que le conseil d'administration du commissariat régional compterait neuf membres et non plus sept. Puis, il a fallu le vote prépondérant du préfet pour briser une égalité sur la proposition du maire Dupont d'une représentation minoritaire de Magog, et la battre.

Une proposition du préfet adjoint, M. Jean-Paul Guillolette a finalement été adoptée par 14 voix contre six, dans une dernière tentative d'en parvenir à un compromis: il s'agit d'une représentation de 4 personnes pour Magog, 2 pour la MRC, 1 pour Rock Island, en

plus de deux administrateurs élus à la majorité par le maire de Magog, celui de Rock Island et le préfet.

Cette résolution est évidemment conditionnelle à son acceptation par les conseils municipaux des deux villes, mais son avenir semble déjà sombre, puisque parmi les six votes enregistrés contre elle, on retrouve ceux des deux villes!

De sérieuses négociations devront donc avoir lieu entre les apprentis pour qu'un commissariat industriel régional voit le jour, mais à en juger par la position de force dans laquelle se trouve Magog, il est peu probable que des concessions viennent de son côté.



Antonio Lacasse



Jean-Louis Dupont

hostiles en se présentant avec un mandat de son conseil municipal déclarant que sa ville serait sous représentation dans un conseil d'administration de sept membres où elle n'aurait qu'un seul représentant: "Nous pensons que nous devrions avoir deux personnes au sein du nouvel organisme, et comme nous ne voulons pas prendre toutes les places de la MRC au conseil, nous proposons que le C.A. compte 9 membres, dont 4 de Magog, 3 de la MRC et deux de Rock Island" a déclaré M. Dupont.

Cette proposition qui enlève la majorité à la ville de Magog a fait bondir M. Antonio Lacasse de son siège: "Il est hors de question que Mmagog mette un dollar dans un commissariat régional où nous n'aurions pas le contrôle" a déclaré le maire qui a ajouté: "Quand vous investissez 35 000 \$ dans une compagnie, et que vous amenez 35 000 autres dollars en subvention gouvernementale, vous représentez 70% d'un budget de 100 000\$, et vous

Il est vrai que la ville de Magog négocie en position de force dans ce projet, puisqu'elle peut en tout temps obtenir seule une subvention du ministère de l'Industrie et du Commerce et du tourisme du Québec (MICT) pour créer son propre commissariat industriel; la somme de 35 000\$ que la ville a budgétée pour un organisme régional serait alors affectée à un organisme municipal, et Magog obtiendrait 35 000\$ du MICT en subventions, ce qui serait amplement suffisant pour lancer le projet.

"Avec 20 000\$ en investissement et en subventions de la MRC et 10 000\$ de Rock Island sur un budget total de 100 000\$, vous voulez empêcher Magog d'être majoritaire au C.A.? Je ne comprend vraiment pas votre attitude!" s'est exclamé M. Lacasse à deux reprises, alors que les quelques 20 maires présents au conseil de la MRC mercredi soir votaient à répétition, comme cela semble devenu leur habitude, pour se sortir d'une situation inextricable de scrutins nuls ou avortés.

## Positions difficiles à concilier

MAGOG (GP) — A en juger par les positions inconciliables prises par les maires de la municipalité régionale de comté Memphrémagog, le projet de commissariat industriel régional, que le préfet M. Roger Nicolet tente de sauver, se trouve à présent dans une impasse et seule une diplomatie subtile pourra l'en sortir.

Le simple fait que la ville de Magog puisse très rapidement faire cavalier seul et obtenir 35 000\$ de subventions du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (MICT) pour lancer un commissariat industriel municipal doté d'un budget de départ de 70 000\$, laisse peu de marge de manoeuvre aux autres municipalités.

"Que Magog se retire du dossier! On trouvera bien le moyen d'obtenir des subventions pour créer un organisme vraiment régional sans la ville" a déclaré M. Yvon Jacob, maire de Stukely-Sud st, tout en reconnaissant que sa municipalité n'avait pas de vocation industrielle et qu'elle pouvait au plus compter sur les retombées d'investissements économiques en région.

"L'effort financier de 5 000\$ de Rock Island est proportionnellement plus important en rapport avec sa population affirmée pour sa part M. Jean-Louis Dupont, maire

de cette ville; elle s'élève selon lui à 4,65\$ par habitant, "ce qui est beaucoup par rapport à la situation économique que nous connaissons à la frontière" d'affirmer M. Dupont.

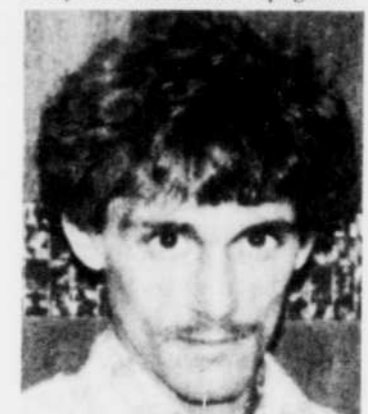
Sans le déclarer ouvertement, ce dernier semble trouver inacceptable une situation où Magog aurait la majorité au sein du conseil d'administration d'un commissariat industriel régional, et il a clairement indiqué que sa ville se retirerait du projet si elle n'avait pas deux représentants au C.A.

Quant au maire de Magog, M. Antonio Lacasse, il ne comprend pas pourquoi les municipalités rurales et Rock Island se refusent, du moins pour la moitié d'entre elles, d'accorder la majorité au C.A. à sa ville: "Il est évident que Magog ne cherchera pas à monopoliser toutes les énergies du commissariat; les autres municipalités à vocation industrielle auront leur part" déclare-t-il et il ajoute: "Si nous voulions vraiment avoir tous les projets d'installation d'industries, nous n'aurions qu'à lancer notre propre commissariat industriel. Avec 70% du budget total admissible consacré exclusivement à Magog, nous pourrions facilement nous passer des 22 autres municipalités qui n'apportent que 30% du budget" affirme M. Lacasse.

# Déry sera jugé à Drummondville

par Gérald Prince  
DRUMMONDVILLE — Le procès de Michel Déry, 24 ans, accusé du meurtre de Mélanie Décamps, se tiendra à Drummondville même.

Ainsi en a décidé hier le juge André Biron, de la Cour supérieure, en rejetant une requête en changement de venue présentée par le procureur de Déry, Me Alexandre Spagnoli.



Michel Déry

Dans sa décision, le juge Biron a rappelé que la règle générale est de tenir les procès dans les districts judiciaires où les infractions ont été présumées commises.

Dans le cas de Déry, une grande publicité a été faite sur cette affaire dans tout le Québec, par tous les médias.

La population de Drummondville a suivi ces informations avec, en plus, le fait que de 300 à 400 bénévoles ont participé aux recherches pour retrouver la fillette. Lors de la première comparution de Déry, des gens de la foule ont manifesté verbalement de l'hostilité envers le prévenu.

Cependant personne à Drummondville, pas plus qu'ailleurs au Québec, n'est au courant de la preuve présentée devant les tribunaux antérieurs car les ordonnances de non-publication ont été respectées par les journalistes.

Le juge Biron estime que l'hostilité manifestée par certains individus plus surexcités s'est apaisée rapidement au cours de l'automne.

Il souhaite que le juge qui présidera le procès de Déry s'assure bien que, parmi les candidats-jurés, il ne se trouve aucun bénévole qui ait participé aux recherches pour retrouver la petite Mélanie Décamps.

Déry sera donc cité le jeudi, 12 avril à l'ouverture des assises du printemps; à cette date, une décision sera prise sur la date effective du début du procès.

## Le cadavre découvert dans un logement de Magog: identité révélée

MAGOG (GP) — Les autorités policières de Magog ont rendu publique l'identité de la femme dont le cadavre a été découvert dans son appartement de la rue Principale Ouest.

Il s'agit de Mme Lise Pincince, 37 ans qui a été retrouvée morte chez elle, après que sa dépouille y ait séjourné de 12 à 15 jours.

Le corps a été envoyé à l'Institut médico-légal de Montréal pour autopsie. Il faudra attendre les résultats des tests et des examens pour déterminer la raison du décès de Mme Pincince dont le corps en état de décomposition avancée ne portait aucune trace de violence apparente, lors de sa découverte par les policiers.

## Crise cardiaque en pleine rue

ASBESTOS — Un septuagénaire a été foudroyé par une crise cardiaque alors qu'il traversait une rue peu achalandée, à Asbestos.

Croyant qu'il avait été heurté par une automobile, un passant qui l'a trouvé inanimé sur la chaussée a

fait part de ses soupçons aux policiers municipaux.

Le vieillard, M. Lionel Brown, un rentier âgé de 76 ans, a par la suite été transporté au centre hospitalier d'Asbestos où son décès, vraisemblablement provoqué par un malaise cardiaque, a été constaté.

## Adolescent bruyant arrêté

ASBESTOS — Ce sont les pompiers qui, mercredi soir, à Asbestos, sont entrés en quatrième vitesse dans un immeuble, croyant qu'un incendie y faisait rage, mais ce sont les policiers qui en sont ressortis avec un adolescent qui, selon toute vraisemblance, était à l'origine de tout ce branlebas.

L'adolescent âgé d'une douzaine d'années aurait, semble-t-il, cher-

ché à attirer l'attention en faisant sauter des pétards dans l'entrée de l'immeuble. Il n'en fallait pas plus pour alarmer les occupants de l'édifice qui, apercevant un peu de fumée, ont jugé préférable d'appeler les pompiers.

L'adolescent a été confié et pour son bien et pour la tranquillité de son entourage au directeur régional de la protection de la jeunesse.

## Cycliste légèrement blessé

LAC-MEGANTIC — Un cycliste a subi des blessures légères lorsque sa bicyclette a été renversée par une automobile, en face de l'hôtel de ville de Lac-Mégantic.

Le blessé, M. Pierre Boulet, qui est âgé d'une vingtaine d'années, a pu regagner son domicile après

avoir reçu les premiers soins au centre hospitalier St-Joseph. L'accident ne semble pas l'avoir traumatisé plus que de raison puisque, quelques heures plus tard, il pédalait à nouveau avec un enthousiasme juvénile près de l'endroit où il avait été blessé.

## VENTE DE FERMETURE

### Tout doit être liquidé

**Variété de :**

- Poêles à combustion contrôlée
- Foyers
- Cheminées
- Tuyaux en acier jauge 24
- Matériaux de décoration
- Accessoires de foyer

Plusieurs modèles de: **Chaufferettes portatives Kéro-Sun**



**Omni 105**



**Troubadour**

**L'ÂTRE ANTIQUE**

1124, King est - Sherbrooke 563-9622

# MRC: la meilleure chance pour les maires d'améliorer la qualité de vie des contribuables

— André Asselin

MAGOG (GP) — A l'occasion d'une tournée d'information auprès de toutes les Municipalités régionales de comté (MRC), le président de l'Union des MRC du Québec, M. André Asselin s'est adressé aux maires de la MRC Memphrémagog.

Après avoir mentionné que l'aboutissement d'une entente entre les gouvernements provincial et fédéral était en vue, ce qui pourrait signifier la disponibilité d'argent nouveau pour les municipalités, M. Asselin a consacré la majeure partie de son intervention à faire l'éloge des MRC, qui représentent selon lui la meilleure chance que les maires n'ont jamais eu d'améliorer la qualité de vie de leurs contribuables.

"Depuis que nous avons la charge d'élaborer des schémas d'aménagement, nous avons pu la première fois des pouvoirs politiques sur le développement de nos municipalités et nos régions" devait affirmer M. Asselin.

Il a précisé qu'avant l'instauration des MRC, tous les ministères pouvaient intervenir sans consultation dans tous les dossiers sur les territoires municipaux: "Ils n'avaient pas à tenir compte des choix locaux, et leurs priorités s'emportaient toujours sur les nôtres; les schémas d'aménagement vont totalement inverser ce processus" d'affirmer le président de l'UMRCQ.

M. Asselin a par ailleurs déclaré que les villes ne devaient pas craindre les MRC, mais au contraire se féliciter de s'asseoir à la même table que les municipalités rurales. "Cela permet à tous de voir au bien de l'ensemble du secteur; les deux

milieux sont interdépendants et ils doivent collaborer en harmonie".

Cette dernière affirmation a soulevé l'hilarité des 20 maires de la MRC Memphrémagog qui venaient de passer deux heures de débat menant à une impasse sur le dossier d'un commissariat industriel régional, débat qui n'avait rien d'harmonique!

"Il est dommage que vous n'ayiez pas fait votre discours il y a une heure" a dit le préfet Roger Nicolet à M. Asselin qui n'avait pas assisté à la discussion précédente. "Il reste que les MRC doivent demeurer des outils souples où chacun trouve son compte par la négociation pour le bien de l'ensemble" lui a répondu M. Asselin.

Ce dernier devait par la suite faire état des dossiers sur lesquels se penche l'UMRCQ, tels la gestion des déchets et leur récupération, le Bureau de révision de l'évaluation, l'analyse de l'eau potable, et les relations avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

A ce sujet, il a déclaré que les relations entre les deux Unions étaient moins tendues, même s'il reste des différences importantes dans la façon d'approcher les dossiers.

Enfin, M. Asselin a profité de sa visite pour annoncer que l'UMRCQ négocierait avec des compagnies d'assurance un tout nouveau contrat qui permettrait de baisser de manière radicale les primes que les municipalités payent présentement pour assurer les membres du conseil, les secrétaires-trésoriers et la responsabilité civile de l'administration municipale. Ce projet sera rendu public, dès que les négociations en cours auront abouti.



M. Roger Nicolet, préfet de la MRC Memphrémagog et vice-président de l'UMRCQ, était l'hôte de M. André Asselin, président de cette même union.

# Épuration: il faut jumeler les travaux avec la réfection de la route 210-253

— le maire de Sawyerville

SAWYERVILLE — Le maire de Sawyerville, M. Patrice Dodier, a déclaré hier que sa municipalité est prête à réaliser le projet d'épuration des eaux mis de l'avant par le ministère de l'Environnement du Québec, mais à condition que ces travaux soient jumelés à la réfection de la route 210-253.

"Nous sommes prêts à nous lancer dans le programme d'accélération de l'épuration des eaux, de poursuivre le maire de Sawyerville, mais à condition que le gouvernement agisse de façon logique et évite d'entraîner des coûts supplémentaires inutiles, qui deviendraient à la charge de nos contribuables".

M. Dodier explique qu'il faudra, dès le départ, que le ministère des Transports du Québec et le ministère de l'Environnement du Québec s'assoient à la même table que le conseil municipal de Sawyerville, aux fins de coordonner les travaux d'épuration des eaux et de reconstruction de la route et éviter la multiplication des coûts.

"En effet, de dire le maire de Sawyerville, le conseil municipal ne veut pas effectuer des travaux de creusage sur la route 210-253 pour compléter les travaux nécessaires de recyclage de notre système d'aqueduc et de notre système d'égoût, avoir à payer pour la remise en état de la route 210-253 et voir ensuite le ministère des Transports,

peu après, venir effectuer des réaménagements complets à cette route". "Nos contribuables ne veulent pas avoir à payer inutilement pour la remise en état de la route, si le gouvernement doit y effectuer des travaux majeurs de réfection peu après, d'insister le maire, et nous demandons tout simplement que ces travaux soient synchronisés et se fassent en même temps".

Présentement, une firme d'ingénieurs travaille à la confection des plans relatifs à la mise en place du réseau d'épuration des eaux vannes de la municipalité, incluant le recyclage des réseaux d'aqueduc et d'égoûts. Un estimé des coûts de ces travaux sera soumis au conseil

municipal de Sawyerville, lors de la prochaine séance publique de ce dernier.

Par ailleurs, la route 210-253, dont les citoyens de Sawyerville attendaient la réfection cette année, ne sera pas reconstruite avant 1988 ou 1989, selon le ministère des Transports du Québec, bureau de Cookshire, les budgets ne permettant pas de tels travaux cette année. "Au départ, de dire le maire Dodier, le ministère des Transports nous avait dit que la route allait être refaite cette année et nous on se dit que s'il n'y a pas de sommes suffisantes dans le budget du bureau de Cookshire, qu'on puisse directement l'argent à Québec".

**la tribune arts et divertissements**

L'héroïne du plus populaire des feuilletons télévisés est entrée dans la légende

# Les malheurs d'Oshin font pleurer le Japon

par ANNICK CHAPOY  
**TOKYO (AFP) —** En quelques mois, l'héroïne du plus populaire des feuilletons télévisés japonais est entrée dans la légende et son prénom "Oshin" est devenu un vocable courant pour désigner les vertus de persévérance face à l'adversité. M. Inayama, le président du patronat japonais, a admis avoir pleuré au spectacle des malheurs d'Oshin et le premier ministre Nakasone a comparé le fardeau de sa charge à celui de l'héroïne de la télévision.

Si, après quelque 300 épisodes, la dramatique diffusée quotidiennement par la télévision nationale NHK depuis avril 1983 touche à sa fin, le "message" ne sera pas passé inaperçu. Apparemment, jamais une héroïne de fiction n'aura à ce point touché droit au cœur le peuple japonais et suscité un tel phénomène d'identification et de nostalgie collectives.

Le taux d'écoute d'Oshin, diffusé à l'heure du petit déjeuner, a atteint jusqu'à 63 pour cent — un record — et 98 pour cent des téléspectateurs en ont vu au moins un épisode.

Oshin, la femme de 83 ans qui aujourd'hui prospère à la tête d'une chaîne de supermarchés à Tokyo était née, 250 épisodes plus tôt, en 1901, la même année que l'empereur Hiro Hito, dans un village désolé. A l'âge tendre de 7 ans, devant tout le Japon en larmes, elle avait quitté le toit familial pour travailler comme servante chez un négociant en riz pour aider à nourrir ses huit frères et sœurs... Ce n'est que grâce à son endurance, son courage et son intégrité morales qu'elle surmontera une cascade d'épreuves — la misère, le grand tremblement de terre de 1923, la guerre, le suicide de son mari — avant d'arriver finalement à la réussite professionnelle, sinon au bonheur.

**Trois interprètes**

Jouées par trois comédiennes différentes, les vicissitudes d'Oshin traversent trois périodes-clés de l'histoire contemporaine du Japon: l'ère Meiji, l'ère Taisho et l'ère Showa, inaugurée en 1925 par l'actuel empereur Hiro Hito.

"Je crois que le moment de sa programmation était excellent", explique Mme Sugako Hashida, 43 ans, auteur du scénario écrit à partir de l'expérience de sa propre mère et de 300 lettres de femmes de la même génération. "Mon but était moins une réflexion sur la pauvreté que sur la métamorphose du Japon: passé en huit décennies du féodalisme et de la misère à la prospérité matérielle et à l'estime, il a sans doute perdu en chemin la faculté d'apprécier les simples bonheurs de la vie".

Rien d'étonnant si dans l'expérience de

plés ces derniers mois, apparemment pour déplorer la disparition de valeurs morales sacrifiées au profit du bien-être matériel, telles que la solidarité et la loyauté, ou des coutumes telles que la cohabitation harmonieuse de plusieurs générations sous le même toit. Sans difficultés parents d'élèves et professeurs ont obtenu l'été dernier que la partie "enfance" de la série soit rediffusée pendant les vacances scolaires.

"Il ne me semble pas que le Japon d'aujourd'hui soit en très bonne santé", poursuit Mme Hashida. "A mon avis, il est à un tournant. Au lieu de ne poursuivre que ses intérêts personnels, il ferait bien de penser aux autres", estime-t-elle. "De plus il me paraît évident que le Japon est dans une période de réflexion, sur son propre passé comme sur son avenir. Comme le dit ma mère qui a inspiré l'histoire d'Oshin, on ne connaît bien son époque que si on est pénétré du passé", ajoute

Mme Hashida commentant le succès de l'émission. Le "syndrome d'Oshin", auquel se réfère la presse, a déjà dépassé les frontières. En novembre, le président Reagan, dans un message télévisé au peuple japonais, avait suggéré que le "magnifique succès" économique du Japon avait été rendu possible grâce aux vertus de patience et de diligence "de gens comme Oshin". M. Hu Yao Bang, secrétaire général du PC chinois, avait lui aussi rendu hommage à l'endurance d'Oshin lors de sa visite à Tokyo l'an dernier.

**Les affaires**

Comme c'était inévitable, les efforts d'Oshin pour réussir en affaires auront profité à bien d'autres marchands: poupées, biscuits de riz, bouteilles de saké, portent le label "Oshin". La ville de Tokyo a illustré du visage de l'héroïne nationale l'affiche de sa dernière campagne anti-incendie, tandis

que les agents de tourisme proposent une tournée sentimentale dans le village natal d'Oshin, d'ailleurs orné d'une statue grandeur nature.

"Venez vivre ici, plus près de votre bureau et vous ne raterez pas Oshin", invite le prospectus d'un constructeur immobilier de la banlieue de Tokyo.

**On peut guérir les maladies du rein**

Ensemble nous parvenons  
 LA FONDATION CANADIENNE  
 DES MALADIES DU REIN  
 Aidez-nous maintenant, c'est important.

1983 1984  
**THÉÂTRE CENTENNIAL**  
**LE QUATUOR BRUNSWICK**  
 LE MEILLEUR ENSEMBLE MUSICAL DES MARITIMES. AU PROGRAMME: HAYDN, DEBUSSY, MENDELSSOHN  
**Lundi, le 2 avril à 20 h 30**  
 BILLETTS: 6 \$ (3 \$ étudiants)  
**PLUS VIN ET FROMAGE APRES LA REPRESENTATION**  
**Alexandre Lagoya**  
**Vendredi, le 6 avril à 20 h 30**  
 BILLETTS: 8 \$ (4 \$ étudiants)  
**UNIVERSITÉ BISHOP'S, LENNOXVILLE**  
**563-4966**

CHU présente  
**GERMAIN HOUE dans MACHO MAN**  
**CE MERCREDI 28 MARS 20h30**  
**Madame, venez voir ce qu'est un vrai Macho Man!**  
 Une comédie à ne pas manquer!  
**MERCREDI 28 mars — 20h30**  
 Inf.: 565-5430  
 Centre Culturel

**VOUS POSSEDEZ UN VIDEO**

**JOIGNEZ NOTRE CLUB VIDEO**

**LE PLUS PRESTIGIEUX CLUB DE SHERBROOKE QUI VOUS OFFRE PLUS**

- La plus vaste sélection de films
- En primeur... les plus récents succès
- Bas prix... prime escompte
- Spécial à 1 sou les mardis
- Esc. sur service d'entretien
- Et plus...

STEREO  
 LA BALLADE DE NARAYAMA  
 En fin de semaine FAITES L'ESSAI D'UN VIDEO

**15\$ INCLUS 2 FILMS**  
 Valable lundi, mardi, mercredi  
**Club VIDEOTECH**  
 910 King O., Sherbrooke  
 Information: 569-9963

cette femme ordinaire, les Japonais ont reconstruit une parabole de leur propre histoire et de leur propre malaise. "Il me semble qu'au passage j'ai perdu quelque chose", dit Oshin à la fin de sa vie, voyant ses propres enfants délivrés des soucis matériels mais sans doute appauvris spirituellement.

Au moment où certains milieux politiques conservateurs dénoncent un relâchement moral à rapprocher selon eux de la constitution d'après guerre qui exalte la liberté individuelle, on ne s'étonne pas d'entendre M. Nakasone lui-même souhaiter qu'Oshin serve de modèle à la jeunesse actuelle.

**Jeunesse désemparée**  
 Tandis que les sondages révèlent une jeunesse désemparée et dépourvue de tout loyalisme familial, des groupes "Oshin" de discussion — dont un formé par des politiciens — se sont multi-

**EN SPECTACLE**  
  
**Julien Clerc**  
**COEUR DE ROCKER**  
**1 SOIR LUNDI, 9 AVRIL 20 h 30**  
 Présenté par **CHLT Radio 63**  
 Billets en vente dès 16 h 00 tous les jours  
 Information: **565-5430**  
 Salle **Maurice O'Bready**

**Y-A-T'IL EN FIN UN PILOTE DANS L'AVION?**  
 PARAMOUNT présente  
 Avec "HARRY" dans "Y-A-T'IL EN FIN UN PILOTE DANS L'AVION?"  
**22-23 MARS, 19 h 30 - 21 h 30**  
**CINEMAFEUS**

**SLINGSHOT**  
 LE THÉÂTRE DE LA POURSUITE PRÉSENTE  
 TEXTES DE FRANCE VÉZINA avec Christiane Deschênes et Patrick Quintal  
 Du 22 mars au 8 avril  
 Billets: jeu - dim. 4\$, 6\$ ven - sam. 5\$, 7\$  
 564-2060

**Le VOYAGE que personne ne veut rater**  
**Y-A-T'IL EN FIN UN PILOTE DANS L'AVION?**  
 PARAMOUNT présente  
 Avec "HARRY" dans "Y-A-T'IL EN FIN UN PILOTE DANS L'AVION?"  
**22-23 MARS, 19 h 30 - 21 h 30**  
**CINEMAFEUS**

**Emmanuelle 4**  
 va beaucoup plus loin...  
 FRANCIS GIACOBETTI  
 SYLVIA KRISTIN MIA NYGREN  
 DANIEL BOUQUET  
**EMMANUELLE ARSAN**  
 Horaire: **NOUVEAU** Jeudi: 8h 00 Vendredi: 7h 15, 9h 00  
 372 rue King, SHERBROOKE 569-2676

**DÉCOUVERTE DU MONDE** présente avec **CHLT Radio 63**  
**YVES GÉLINAS et JEAN DU SUD AUTOUR DU MONDE**  
 L'AUTEUR PRÉSENTE SON GRAND FILM COULEUR  
**DEMAIN SOIR**  
**A VOIR ABSOLUMENT EN REPRISE Un soir seulement**  
**SAMEDI 24 mars — 20h30**  
 Inf.: 565-5430

**INVITATION**  
 au vernissage des œuvres de **HÉLÈNE DUBÉ** et de **ROBERT DZIUBANIUK** qui aura lieu **DIMANCHE, le 25 MARS 1984, de 13 hres à 19 hres**  
 L'Exposition se poursuivra jusqu'au 8 avril 1984.  
**OUVERTURE: MERCREDI AU DIMANCHE INCL. DE 14 HRES A 18 HRES**  
 GALERIE D'ART L'ESQUISSE  
 201 Champlain, Bromont  
 Autoroute 10, sortie 78  
 Vos hôtes: Marc et Pierrette Gagné  
 Les artistes seront présents au vernissage  
**VIN D'HONNEUR**

**SPÉCIAL VIDEO**  
 Nous avons acheté un lot et avons économisé gros! Nous voulons maintenant vous faire profiter de cette économie. Venez nous voir aujourd'hui.  
**\$1299**  
**RCA**  
**LE 900 convertible de RCA:**  
 le modèle de table qui se transforme instantanément en portatif  
 • Raccordement sans fil du VCR synchronisateur permettant de glisser le VCR en place sur l'unité de base pour une conversion instantanée.  
 • 3 modes d'alimentation ca-cv permettent de transformer instantanément l'appareil en ensemble de cinéma maison portatif avec une caméra et une pile facultatives.  
 • Programme électronique de 21 jours, 8 événements.  
 • Capacité d'enregistrement de lecture en stéréo.  
 • Système de balayage hélicoïdal à cinq lattes avec effets spéciaux "frame fix" arrêt sur image ralenti, exploration visuelle avant et arrière avance image par image et lecture en sens inverse.  
 • Télécommande infrarouge des effets spéciaux et des fonctions de l'enregistrement.  
 • Compatible avec le Centre de commande numérique pour TV-VCR-lecteur vidéo-disque de RCA.  
**En vidéo, consultez des experts**

**VIDEOTECH**  
 910 King O. Sherbrooke  
 Galeries Orford Magog  
 190 Lindsay Drummondville

**Beethoven**  
**CONCERT CHOEUR et ORCHESTRE**  
 L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE SHERBROOKE  
 LE CHOEUR SYMPHONIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
 Au programme:  
 Ouverture Coriolan  
 Messe en do majeur  
 Fantaisie pour piano, chœur et orchestre  
**SAMEDI 31 MARS 1984, 20h30**  
**SALLE MAURICE O'BREADY**  
**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**  
 Au piano: Alexander Britz  
 Au chant: Louise Auclair  
 Une présentation de **nt**

## Menu artistique

Ce soir, à 19 heures, au Centre des loisirs Ste-Jeanne d'Arc, au 1010, rue Fairmount, super concours d'orchestres amateurs mettant en compétition six orchestres qui sont The Angers, Angel Dust, New Heaven, Elohim, Anghell et Fingerprint.

Ce soir, à 19 heures, à la Galerie Horace, au 906, rue King ouest, le Regroupement des artistes des Cantons de l'Est organise une rencontre avec le directeur du bureau régional du ministère des Affaires culturelles, M. Robert Fortin, et l'agent culturel, Mme Céline Merette. Le sujet de la rencontre: les programmes de subventions en arts visuels.

Ce soir, à 19 h 30 et 21 h 30, Cinémafeus présente à la salle Maurice-O'Bready le film de Ken Finkleman **Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion (Airplane II)** avec Robert Hays et Julie Hagerty.

Ce soir, à 20 heures, à la salle municipale de La Patrie, la Bibliothèque municipale présente le film **Les pièges de la mer**, du commandant Jacques-Yves Cousteau, réalisé lors d'une traversée du fleuve St-Laurent à bord de la Calypso. Cette projection se complètera par la présentation d'un court film d'animation et de fiction, **Le bouffe-pétrole**.

Ce soir et jusqu'au 8 avril, du jeudi au dimanche inclusivement, à 20 h 30, à la salle Le Pigeonnier, au 138, rue Wellington nord, le Théâtre de la Poursuite présente sa récente création **Slingshot** conçue à partir de textes poétiques de l'auteur québécois France Vézina et mettant en vedette Christiane Deschênes et Patrick Quintal.

Ce soir et jusqu'à dimanche inclusivement, à 22 heures, au Café Manhattan, angle King et Alexandre, spectacle de musique funky avec le groupe de sept musiciens **Body Snatchers**.

### • Tout nouveau à Sherbrooke • LES BRUNCHS ARTISTIQUES

présentés  
**AU RESTAURANT Elite**  
4200, King ouest, Sherbrooke, 563-4755  
tous les dimanches de 11h à 14h.  
"Encourageons nos artistes locaux"

Dimanche, 18 mars 1984  
Anik Sévigny - Flûte traversière  
accompagnée par Ghislaine Sévigny - Pianiste  
Musique classique et semi-classique

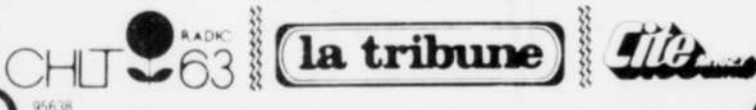
Dimanche, 25 mars 1984  
Claude Potvin - Guitariste

Dimanche, 1er avril 1984  
Stéphane Roy - Guitariste-chanteur  
Musique populaire et semi-classique

Dimanche, 8 avril 1984  
Marie-Andrée Paradis - Pianiste  
Musique classique et jazz

Pour informations:  
RESTAURANT ELITE: 563-4755

En collaboration avec:



**BELVEDERE 1** 2 FILMS  
Tél: 562-3969

**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE**  
6h 30 / 10h 15

PRESENTE PAR LA TRIBUNE ET TELE-7

**2e FILM SUPER COMIQUE**  
**COLUCHE**  
8h 25

**S.O.S. BANZAI**

Rep. spéciales groupes 562-3969 après 19h

**BELVEDERE 2** Tél: 562-3969 7h30 18 ans

**EROTISME AMERICAIN** VIRGIN DREAMS

SENSUALLY LIBERATED FEMALE — BLONDE FIRE

**P'TIT NASHVILLE**

**DIMANCHE 25 MARS**  
(en après-midi et en soirée)

Réjean et Chantal  
Musique continue avec

**TEXAS-QUÉBEC**

A venir: - 1er avril: Dick Curless  
8 avril: Tommy Hunter

564-3228  
2166, King ouest Sherbrooke

**G. DOYON TV** présente

LE CLUB LE PLUS DYNAMIQUE

LE CLUB QUI SUIT LA MODE

CHOIX DE PLUS DE 500 FILMS

PREMIERES SOLEILS

FAITES L'ESSAI D'UN VIDÉO  
AVEC 2 FILMS AU CHOIX \$15 / jour

Lundi, mardi, mercredi

**BETA CLUB VIDÉO V.H.S.**

**G. DOYON TV / SON**  
1115 Consell, Sherbrooke, 562-7886, 569-5746  
Là où le service après-vente compte.

**BAR SALON BRETAGNE**  
Rte 143, Waterville

Danse et musique country

837-2323

Tous les vendredis et samedis à 21h.  
**CARROUSELS COUNTRY RIDERS**  
Julie, Red, Jean-Guy, Gaston, Denis

Dimanche après-midi: Réaj et Gale de 15h. à 20h.

**COURS DE TAROT**

Fin de semaine intensive  
les 31 mars et 1er avril

Pour renseignements:  
James — 565-9150

CHLT Radio 63 présente

**GERMAIN HOUDE**  
dans

**MACHO MAN**

CE MERCREDI 28 MARS 20h30

Madame, venez voir ce qu'est un vrai Macho Man!

Une comédie à ne pas manquer!

MERCREDI 28 mars — 20h30  
Inf.: 565-5430

Salle Maurice O'Bready  
Tél: 565-5430

**CENTRE CULTUREL**  
L'Université de Sherbrooke

DECOUVERTE DU MONDE présente avec

**CHLT Radio 63**

**YVES GÉLINAS et JEAN DU SUD AUTOUR DU MONDE**

L'AUTEUR PRÉSENTE SON GRAND FILM COULEUR

DEMAIN SOIR

**A VOIR ABSOLUMENT EN REPRISE**  
Un soir seulement

SAMEDI 24 mars — 20h30  
Inf.: 565-5430

Salle Maurice O'Bready  
Tél: 565-5430

**CENTRE CULTUREL**  
L'Université de Sherbrooke

Les aubaines **RCA**

Télécouleur **RCA**  
Modèle à télécommande  
FJR 458 R-20 po.

569<sup>95</sup>

GARANTIE 3 ANS sur pièces • main-d'œuvre incluant service à domicile.

Télécouleur modèle GJR 658 - 26 po.

699<sup>95</sup>

**G. DOYON TV / SON**  
1115, rue Consell, Sherbrooke, 569-5746 — 562-7886

**BRASSERIE LE BAVAROIS**

PROMOTIONS de la NOUVELLE ADMINISTRATION

A- CHATEAUBRIAND 2 pers. \$19.95

B- SURF & TURF 2 pers. \$19.95

C- CUISSÉS DE GRENOUILLES (1 pers.) \$7.95

D- ROTI DE BOEUF AU JUS (1 pers.) \$7.95

Aussi notre Bar-Salon **LE RETRO**, avec musique de danse continue, 7 soirs par semaine

**BIENVENUE**  
Mario et Gérard Thériault, prop. et tout le personnel  
2155 Galt O., Sherbrooke - 565-0220